



Caisse de pension

Communiqué de la Caisse de pension du groupe C&A

Chers assurés,

En ce début d'année, nous souhaitons vous informer brièvement des principales évolutions qui concernent la caisse de pension du groupe C&A .

Conseil de fondation

En 2016, le mandat de quatre ans du conseil de fondation commence avec une nouvelle composition:

Représentants de l'employeur		Représentants des salariés		
Willi Rohner	Président	jusqu'ici	Marcel Würsch	Vice-Président
Nicolas Jaeggi	membre	jusqu'ici	Olivier Fabrikant	membre
Daniel Dubach	membre	nouveau	Christian Wigger	membre

Armin Braun, représentant de l'employeur depuis de nombreuses années, a démissionné du conseil de fondation à la fin de 2015 pour raison d'âge. Il est remplacé par Daniel Dubach. Le conseil de fondation a gagné avec Daniel Dubach un spécialiste externe qui a une longue expérience de la gestion des caisses de pension et de la gestion des placements.

Placements

L'année écoulée a été difficile en matière de placements. Elle a été marquée par la suppression du cours plancher du franc suisse par rapport à l'euro, adoptée par la Banque nationale suisse le 15 janvier 2015. La Banque nationale considérant toujours que le franc suisse est surévalué, a introduit des taux d'intérêt négatifs. La détention de liquidités est actuellement sanctionnée par l'application d'un taux d'intérêt négatif, actuellement de moins 0,75 %. En ce qui concerne les obligations émises par la Confédération, les rendements sont négatifs jusqu'à une durée de 13 ans. Les marchés d'actions réagissent à ces évolutions par de fortes fluctuations et plongent dans le rouge en ce début d'année. Dans le contexte actuel, les placements dans l'immobilier sont les seuls à dégager de bons rendements. Tout cela constitue d'importants défis pour la gestion de placement de la caisse de pension. Le rendement global atteint en 2015 sur les placements est de 1,03 %. Nous devrons nous satisfaire dans un avenir proche de rendements modestes.

Taux de couverture

Alors que le taux de couverture, qui s'élevait à 107,5 % au cours de l'exercice précédent, était au 31.12.2015 d'environ 103,5 %, soit une baisse d'environ 4 %. Les raisons de cette évolution négative du taux de couverture sont liées d'une part au rendement insuffisant des placements et d'autre part à l'évolution des engagements. Le conseil de fondation a abaissé de 3,0 % à 2,75 % le taux d'intérêt technique appliquée au capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes. Le taux d'intérêt technique sert à calculer les engagements de la caisse de pension. La baisse du taux d'intérêt technique a pour effet d'augmenter les engagements et, par conséquent, de diminuer le taux de couverture. Si les taux d'intérêt restent bas, l'obligation d'abaisser à nouveau le taux d'intérêt technique est déjà prévisible.

Rémunération des avoirs de vieillesse

Pour l'année 2015, le conseil de fondation a décidé de rémunérer les avoirs de vieillesse au taux d'intérêt minimal de 1,75 % fixé par le Conseil fédéral. Le Conseil fédéral a abaissé le taux d'intérêt minimal LPP à 1,25 % pour 2016. Le conseil de fondation décidera en décembre de la rémunération définitive des avoirs vieillesse pour l'année en cours. Les avoirs vieillesse des membres qui sortiront de la caisse au cours de l'année 2016 seront rémunérés au taux d'intérêt minimal jusqu'à leur sortie.

Perspectives

Les taux d'intérêt au plus bas niveau, les incertitudes sur les marchés financiers et l'augmentation de l'espérance de vie de la population ont une grande influence sur le financement à long terme des rentes. Le contexte a fortement évolué au détriment des caisses de pension ces dernières années. Il convient de réagir à ces évolutions. Le conseil de fondation examinera ces questions en profondeur au cours de l'année et prendra les mesures qui s'imposent. Nous vous informerons en temps utile des décisions prises.

M. R. Schnyder, de Libera SA, se tient à votre disposition si vous avez des questions ou des suggestions à lui soumettre, par tél. 061 / 205 74 25 ou par e-mail rafael.schnyder@libera.ch.